

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 32 (1961)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 6 Juin 1961

SOMMAIRE

Honneur aux apprentis méritants du Jura — La nouvelle Loi sur les œuvres sociales
Chronique économique

A BASSECOURT

Honneur aux apprentis méritants du Jura

La Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ ne pouvait faire mieux que de choisir Bassecourt pour y organiser la « V^e Journée des apprentis méritants du Jura ».

Bassecourt, comme le dit son maire, M. Maurice Pétermann, était, certes, en 1813 un village essentiellement agricole lorsqu'il comptait 720 habitants. Mais, maintenant, bénéficiant d'une éclosion industrielle étonnamment rapide, il a une population de 2000 âmes. Quelques chiffres suffisent à caractériser la localité : plus de 1000 ouvriers y fabriquent le cinquième de la production suisse de boîtes de montres, à savoir six millions de pièces par an.

Outre les seringues médicales et les meubles métalliques qu'on y fabrique, on fournit, à Bassecourt, le tiers de la production mondiale de caractères pour machines à écrire. De quoi équiper 650 000 machines par an !

Voilà, on l'avouera, de quoi stupéfier de nombreux Jurassiens qui passent et repassent à Bassecourt sans se douter de l'ampleur du développement de cette localité. Mais ne l'oublieront sans doute plus les vingt-cinq apprentis et apprenties méritants qui s'étaient particulièrement distingués lors des examens de fin d'apprentissage.

Ainsi que le souligna M. René Steiner, président de l'ADIJ, cette manifestation poursuivait deux buts : d'une part, mettre en valeur la formation professionnelle en général, lui donner un certain relief, afin d'encourager nos jeunes gens et nos jeunes filles à faire un apprentissage, si le sort ne leur a pas permis de faire des études supérieures et, d'autre part, fêter, honorer, féliciter ceux d'entre nos apprentis qui se sont particulièrement distingués aux examens de fin d'apprentissage afin que leur exemple serve de stimulant à leurs camarades plus jeunes.

Quel cadre plus adéquat que Bassecourt pour rappeler ensuite que nous devons mettre tout en œuvre pour maintenir nos positions sur le